

Interview avec un membre de la commission d'enquête sur Burundi

Deutsche Welle, 04.09.2017 "La CPI doit enquêter sur les crimes contre l'humanité au Burundi" Entretien avec Françoise Hampson, experte (photo) de la commission d'enquête de l'ONU sur les violations des droits de l'Homme au Burundi commises depuis 2015. Et témoignage d'une Burundaise victime de viols multiples. Cette semaine, dans le magazine Droits et Libertés, une interview avec Françoise Hampson, membre de la commission d'enquête sur les violations des droits de l'Homme commises au Burundi depuis avril 2015.

Fin novembre 2016, le Président du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a nommé trois experts indépendants pour procéder à ces enquêtes : le juge Fatsah Ouguerouz que nous avons déjà rencontré dans cette Commission en mars 2017 (écoutez la ci-contre), Reine Alapini Gansou, du Bénin et la Britannique qui est notre invitée: Françoise Hampson. La commission présente son rapport lundi 4 septembre 2017 à Genève. Elle demande une prolongation d'un an de son mandat. Voici la retranscription du témoignage de la victime que nous avons jointe: "Quand ils ont fait irruption chez moi, ils ont toqué, toqué à la porte. Je ne voulais pas leur ouvrir, je les regardais par la fenêtre. Ils ont dit qu'ils allaient foncer la porte, j'ai eu peur et ai donné l'ordre à ma petite fille et à mes nièces de se cacher sous leur lit. Ils ont frappé à la porte, ils sont rentrés. Ils m'ont posé plein de questions sur mon appartenance politique, m'ont demandé quelle somme d'argent je verse au parti au pouvoir, ma religion! beaucoup, beaucoup de questions. Ils ont pris mon téléphone vu des audios de la Radio publique africaine et de la radio Insanganiro qui ont été détruites après le putsch manqué de 2015. C'est là qu'ils ont commencé à me frapper, en me disant des choses vraiment horribles. Ils ont trainé m'ont cogné sur le mur, m'ont injurié. Quand ils ont vu que je commençais à saigner, ils ont dit « Ne t'inquiète pas sale garce, nous n'allons pas te tuer mais nous allons te donner une leçon ». Ils ont donné l'ordre de me frapper chose que j'ai refusée. Et ces deux hommes en tenue civile m'ont pris les bras, ils ont jeté encore par terre un couteau et a déchiré la culotte que je portais et il a abusé très sauvagement de moi. Le deuxième aussi a abusé de moi. Pendant ce temps, moi j'ai perdu connaissance. Alors je ne sais pas si les deux autres hommes ont aussi abusé de moi. DW: Et qu'attendez-vous comme suite? La justice burundaise ne peut pas s'y mettre, je le sais, car c'est une justice instrumentalisée. Je demande que la Cour pénale internationale s'y penche vraiment."

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});